

Avis de constitution

SOCIETE « AURORE EXPLORATION COTE D'IVOIRE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 7ème TRANCHE SUR
LE BOULEVARD DES MARTYRS EN FACE DU TEMPLE
SUKYO MAHIKARI, 27 BP 333 ABIDJAN 27, Lot : 330, Ilot :
17, Section : , Parcelle : ; Cel : 07 57 92 63 90., Lot
330, Ilot 17

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 23/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AURORE EXPLORATION COTE
D'IVOIRE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et dans tous pays étrangers :

- RECHERCHE MINIERE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 7ème TRANCHE SUR
LE BOULEVARD DES MARTYRS EN FACE DU TEMPLE

SUKYO MAHIKARI, 27 BP 333 ABIDJAN 27, Lot : 330, Ilot : 17, Section : , Parcelle : ; Cel : 07 57 92 63 90., Lot 330, Ilot 17

Dirigeant(s) M BONSU KWAKU ANTHONY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00182 du 08/01/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°01211/GTCA/RC/2025 du 08/01/2025

